

**DIRECTION REGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE LORRAINE**

**DECISION DE FERMETURE DEFINITIVE D'UN DEBIT DE TABAC**

Le directeur régional des douanes et droits indirects de Lorraine

Vu l'article 568 du Code Général des impôts,

Vu le décret 2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de vente au détail des tabacs manufacturés et ses articles 2, 8 et 37,

Vu le décret 2013-541 du 25 juin 2013 relatif aux indemnités de fin d'activité et de l'aide à la réinstallation en faveur des débitants de tabac,

Vu la délégation de signature du 27 septembre 2013 concernant le décret susvisé,

Considérant l'attribution d'une indemnité de fin d'activité rurale au débit de tabac N°8800238T exploité par Madame Gabrielle BALAY,

Considérant la démission de Madame Gabrielle BALAY, consécutive à l'octroi d'une indemnité de fin d'activité rurale avec date d'effet au 30 juin 2015,

DECIDE

conformément à l'article 37 du décret 2010-720 du 28 juin 2010 et à l'article 10 du décret 2013-541 du 25 juin 2013,

la fermeture définitive du débit de tabac N°8800238T sis 3 Rue de l'Abbé Vincent à GIRMONT (88150) à la date du 1er juillet 2015.

A Nancy, le **- 7 JUIL. 2015**

le directeur régional des douanes et droits indirects  
de Lorraine



Christian LEBLANC

**DIRECTION REGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE LORRAINE**

**DECISION DE FERMETURE DEFINITIVE D'UN DEBIT DE TABAC**

Le directeur régional des douanes et droits indirects de Lorraine

Vu l'article 568 du Code Général des impôts,

Vu le décret 2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de vente au détail des tabacs manufacturés et ses articles 2, 8 et 37,

Vu la délégation de signature du 27 septembre 2013 concernant le décret susvisé,

Considérant la radiation au registre du commerce d'EPINAL consécutive au décès de Madame Marie-Thérèse EGLY née MANGIN avec date d'effet au 11 avril 2015,

DECIDE

conformément à l'article 37 du décret 2010-720 du 28 juin 2010,  
la fermeture définitive du débit de tabac N°8800238T sis 214 Rue de la gare à FRENELLE LA GRANDE (88500) à la date du 11 avril 2015.

A Nancy, le     - 8 JUIL. 2015

le directeur régional des douanes et droits indirects  
de Lorraine



Christian LEBLANC